

Nouvelles perspectives en sciences sociales



La sociologie relationnelle comme principes structurants et comme théories sociales

Rachid Bagaoui

Volume 5, numéro 1, octobre 2009

Sur le thème de la relation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038619ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038619ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bagaoui, R. (2009). La sociologie relationnelle comme principes structurants et comme théories sociales. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 5(1), 25–29. <https://doi.org/10.7202/038619ar>

Résumé de l'article

Le modèle d'analyse relationnelle est au coeur de la pensée sociologique. Il n'existe pas, cependant, de consensus sur la façon d'utiliser et de traduire ce modèle relationnel dans la pratique de la recherche. L'auteur insiste sur l'importance de distinguer entre les conditions de faire la sociologie relationnelle et la mise en pratique du principe relationnel. Il présente un cas de figure du modèle relationnel et illustre ce principe par un exemple tiré de ses recherches dans le champ de la sociologie du travail.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La sociologie relationnelle comme principes structurants et comme théories sociales

RACHID BAGAQUI

Université Laurentienne, Sudbury

La distinction que faisait Pierre Bourdieu¹ entre la théorie de la connaissance sociologique, c'est-à-dire le système de principes qui fonde la sociologie² et les différentes théories sociales, justiciables d'une confrontation avec un matériel empirique, me servira dans ce texte de grille pour exposer ma lecture de la sociologie relationnelle. La première insiste sur les conditions qui permettent de faire une sociologie relationnelle et la deuxième, quant à elle, peut être lue comme la mise en pratique, la mise en œuvre, du primat du principe relationnel et sa traduction en une description du monde social, à savoir la fabrication des théories sociales³. Cette distinction a peut-être perdu aujourd'hui de sa

¹ Pierre Bourdieu, *Le métier du sociologue*, Paris, Mouton, 1972.

² Dans notre cas, cela veut dire que tout discours sociologique qui revendique un statut relationnel est défini par un certain nombre de principes structurants.

³ « Confondre, avertit Bourdieu, la théorie de la connaissance sociologique qui est de l'ordre de la méta science sociologique dans l'organisation systématique d'un ensemble de relations et de principes explicatifs de ces relations, c'est se condamner, soit à renoncer à faire la science en attendant d'une science de la méta science qu'elle tienne lieu de science, soit à tenir une synthèse nécessairement vide des théories générales (ou même des théories partielles) du social pour la méta science qui est la condition de toute connaissance scientifique

pertinence, mais, de mon point de vue, elle demeure encore utile. Car au-delà des propositions concernant la réalité du monde social, qui peuvent être multiples et conflictuelles, il faut un minimum d'accord sur les principes qui fondent le discours sociologique relationnel⁴. La question de savoir si les sociologues partagent tous ces principes est « une autre paire de manche »; de même, la question de savoir si ces principes sont toujours mis en pratique dans la recherche mérite également d'être discutée⁵.

Une sociologie relationnelle, telle que je la conçois, s'inscrit dans la philosophie de la non-conscience. Cela signifie qu'une analyse en termes relationnels ne doit pas réduire le social à une question de volonté personnelle, à de l'arbitraire individuel, à une intention subjective des acteurs, à l'idée d'une conscience claire de l'action ou à l'idée de poursuite de l'intérêt comme fondement de l'action. Je crois que même le relationnisme, qui insiste pourtant sur l'étude des relations sociales, mutile l'analyse relationnelle lorsqu'il réduit ces relations à de simples subjectivités. Par exemple, la sociologie ne pourra saisir, dans sa complexité, un rapport social, comme celui qui oppose le patronat et le syndicat, si cette contradiction est ramenée, dans l'analyse, à de simples rapports subjectifs entre sujets animés par des motivations, des intentions, etc. Les acteurs peuvent voir le monde avec ces critères (critères qui font d'ailleurs partie du monde social et dont le chercheur doit tenir compte dans son modèle), mais une sociologie à prétention relationnelle qui réduirait cette contradiction à des rapports personnels, mutile l'analyse relationnelle⁶.

possible » (Pierre Bourdieu, *Le métier du sociologue*, op. cit., p. 49). Cet avertissement, qu'il faut certes replacer dans le contexte des années 1960-1970, demeure, de mon point de vue, toujours pertinent.

⁴ Les concepts de configuration, de champs, de réseau, etc., sont autant de mises en pratique des principes qui fondent la sociologie relationnelle.

⁵ Voir Rachid Bagaoui, « Un paradigme systémique relationnel est-il possible? Proposition d'une typologie relationnelle », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 3, n° 1, 2007, p. 151-175.

⁶ En effet, comme je l'ai montré dans *Culture d'entreprise et compromis patronal-syndical* (Sudbury, Série monographique en sciences humaines, Université Laurentienne, 1999), les chercheurs sur la culture de l'entreprise ne font qu'abdiquer devant la sociologie relationnelle lorsqu'ils reprennent, par

La sociologie relationnelle suppose, également, une rupture avec cette représentation qui appréhende le social en termes d'essences, de contenus immuables. Les fondateurs de la sociologie ont longuement insisté sur ce principe, qui demeure toujours vrai. Transgresser ce principe, c'est être nécessairement solidaire avec une notion maintes et maintes fois décrite par les sociologues, comme celle de la nature humaine⁷. Une sociologie relationnelle doit également rompre avec un autre principe, qui découle des précédents, à savoir la lecture réaliste qui isole les phénomènes, qui considère en elles-mêmes et pour elles-mêmes les pratiques ou qui établit des correspondances mécaniques et directes entre traits pris à l'état isolé.

Il est important de rappeler, contre une lecture substantialiste, que le sens des actions ne peut être réduit au sujet; il appartient au système des relations dans lesquelles et par lesquelles les actions et les représentations se trouvent insérées. De plus, le monde social est le produit de l'histoire; il ne peut, donc, être saisi indépendamment des conditions sociohistoriques qui les constituent dans une période de temps donnée et à l'intérieur d'une société donnée. Il est possible, donc, de traduire, à partir de cette position épistémologique portant sur ces quelques principes (mais il en existe d'autres), des propositions concernant le monde social. Réseau, Système, Champ, Échange, Configurations, etc. – que nous regroupons en quelques figures centrales : relation systémique; relations entre acteurs et relations agents-structures⁸ – sont en fait des traductions, des mises en œuvre, qui posent que le monde social est relationnel. Ces figures expriment, donc, le principe du caractère relationnel du réel.

exemple, la représentation patronale qui veut que l'entreprise soit une famille, c'est-à-dire un lieu composé de membres animés par un esprit de complicité, d'harmonie et de liens affectifs.

⁷ Cette conception se manifeste de différentes façons. En science de la gestion, par exemple, ce principe se manifeste lorsqu'on considère le modèle flexible, diffusé dans les entreprises ces dernières années, comme l'application d'une espèce de loi de la nature, qui voudrait qu'on ait les politiques qu'on a en ce moment parce qu'elles sont nécessaires et naturelles.

⁸ Voir Rachid Bagaoui, « Un paradigme systémique relationnel est-il possible? », *op. cit.*

Dans mon livre *Culture d'entreprise et compromis patronal-syndical*⁹, j'ai essayé de faire une analyse relationnelle de l'entreprise au travers l'étude de la crise et le renouvellement de l'entreprise taylorienne. La notion de « rapport salarial », mobilisée dans ce travail, avait pour but de mettre en œuvre le principe fondamental que l'entreprise est un système de rapports, mais qui ne se réduisent pas à l'entreprise. Cette notion repose sur la thèse générale selon laquelle « la réalité sociale est un tissu, une articulation de rapports relativement autonomes et spécifiques, se surdéterminant les uns les autres (même si certains sont plus fondamentaux que d'autres) : un tout déjà donné, surdéterminé¹⁰ ». La notion de « compromis institutionnalisé » mobilisée également, permettait, quant à elle, de sortir des pièges de la philosophie de la conscience et de ses manifestations; elle permettait, également, de proposer une description, soit une connaissance de la crise et du renouvellement de l'entreprise taylorienne au Québec entre 1940 et 1990.

Les transformations de l'entreprise ont donné lieu à de nombreuses analyses mais on ne peut dire que ces dernières soient toutes justifiées comme analyse relationnelle. Expliquer les transformations dans les entreprises en termes de stratégies, de projet patronal, de culture d'entreprise, d'intérêts d'acteurs, etc., ne semble pas répondre aux exigences d'une analyse relationnelle. La confrontation autour de ces questions est, certes, indépendante de la question de la véracité du caractère relationnel des propositions. Mais dans la mesure où l'on pose comme point de départ (même implicitement) que le réel est relationnel et que la sociologie doit traiter le monde social de manière relationnelle, la discussion autour des principes structurants autorisant une sociologie relationnelle, et leur mise en œuvre, en des propositions concernant la réalité sociale, ne peut être évitée.

⁹ Rachid Bagaoui, *Culture d'entreprise et compromis patronal-syndical*, op. cit.

¹⁰ Alain Lipietz, « La trame, la chaîne et la régulation », *Économie et Société*, Série Théorie de la régulation, n° 5, déc. 1990, p. 139.

Bibliographie

- Bagaoui, Rachid, *Culture d'entreprise et compromis patronal-syndical*, Sudbury, Série monographique en sciences humaines, Université Laurentienne, 1999.
- Bagaoui, Rachid, « Un paradigme systémique relationnel est-il possible? Proposition d'une typologie relationnelle », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 3, n° 1, 2007, p. 151-175.
- Bourdieu, Pierre, *Le métier du sociologue*, Paris, Mouton, 1972.
- Lipietz, Alain, « La trame, la chaîne et la régulation », *Économie et Société*, Série Théorie de la régulation, n° 5, déc. 1990, p. 137-174.